

l'existence de ce problème soit admise depuis quelques années, bien peu de mesures ont été prises pour y remédier. Le système judiciaire du Viêt-nam, un pays pourtant signataire de la Convention relative aux droits de l'enfant, n'accorde aucune protection spéciale aux enfants. Avec la détérioration des systèmes de santé et d'éducation, surtout dans les zones rurales, de plus en plus d'enfants sont défavorisés. La pauvreté étant généralisée, on note une recrudescence des cas de trafic de mineurs forcés de se prostituer, tant sur le plan intérieur qu'à l'échelle internationale. Au Viêt-nam, les personnes handicapées vivent dans des conditions très pénibles, quoique les structures familiales traditionnelles continuent de répondre aux besoins des handicapés légers.

C'est au regard de l'expansion des droits économiques que se sont le plus fait sentir les effets cumulatifs de dix années de « *doi moi* », ou « rénovation ». À mesure que le pays se convertit aux principes de l'économie de marché, le sentiment que les choses s'améliorent est palpable. Il est encore trop tôt pour juger des effets de l'adoption d'un code civil, qui vise en partie à pallier l'absence de protection personnelle dans la sphère économique. Quoi qu'il en soit, les ruraux manifestent de plus en plus violemment le mécontentement que leur inspirent les disparités croissantes dans la répartition des avantages économiques du progrès, et la corruption de plus en plus répandue dans les rangs du parti et du gouvernement. Si les déclarations de dirigeants qui déplorent la corruption se multiplient, rien n'indique que la lutte contre ce fléau soit amorcée.

Les inquiétudes de la Communauté internationale demeurent particulièrement justifiées à l'égard de la persécution politique et religieuse. Les nombreuses personnes toujours incarcérées pour avoir exprimé leurs opinions politiques et leurs croyances religieuses symbolisent aujourd'hui le non-respect des droits de la personne au Viêt-nam. Les plus connues sont Nguyen Dan Que, Doan Viet Hoat et des chefs religieux comme Thich Quang Do. Le sort d'autres écrivains, poètes et journalistes en vue qui sont toujours en prison émeut l'opinion publique.

POSITION DU CANADA

Le Canada continue de juger préoccupante la situation des droits de la personne au Viêt-nam. Analysée dans le cadre de l'examen du programme d'aide publique au développement (APD) au regard du respect des droits de la personne et du développement démocratique, cette situation a été prise en compte au moment de l'élaboration du programme d'APD. L'orientation actuelle privilégie la collaboration avec le gouvernement du Viêt-nam en faveur de la réforme administrative et juridique.

Quand les circonstances l'exigeaient, nous avons régulièrement fait de nouvelles démarches auprès des autorités vietnamiennes afin d'encourager un plus grand respect des droits de la personne et de faire connaître nos vues sur certaines affaires auxquelles nous portons un intérêt particulier. Nos démarches en faveur de prisonniers d'opinion se sont malheureusement révélées infructueuses.

La Commission des droits de l'Homme des Nations Unies n'a pris aucune mesure à l'endroit du Viêt-nam ces dernières années, et rien n'indique qu'une résolution pourrait être adoptée dans un avenir prévisible. Quand la situation s'y prête, le Canada ne manque pas d'exprimer aux tribunes internationales appropriées les inquiétudes que lui inspire la situation des droits de la personne au Viêt-nam.